



Accompagnement des assureurs et de leurs assurés

AGMC AVOCATS

Fondé en 2000 par Patrice Gaud et Bérangère Montagne, AGMC AVOCATS est un cabinet dédié au **droit des assurances et de la responsabilité** qui défend et conseille ses clients, avec écoute, efficacité et agilité.

Notre équipe est composée de 10 avocats spécialisés et experts dans leurs domaines, tous animés par la volonté d'apporter des solutions concrètes de défense et d'accompagnement.

Notre cabinet a un leitmotiv : **devenir une fabrique de solutions**, un véritable soutien pour l'assureur dans la gestion du sinistre et de ses conséquences.



Notre expertise

01. Droit des assurances

- Analyse des polices d'assurances
- Conseil et contentieux du contrat d'assurance
- Conditions de la garantie
- Applicabilité de clauses d'exclusion
- Difficultés relatives à l'étendue de la garantie
- Fraude
- Recours subrogatoires

02. Responsabilité civile

- Responsabilité délictuelle et contractuelle
- RC du fait des produits
- RC exploitation
- Responsabilités professionnelles
- Loi Badinter
- RC médicale

03. Préjudice corporel

- Accidents de la circulation
- Accidents de la vie
- Accidents du sport
- Accidents du travail
- Défense pénale des assurés
- Intervention de l'assureur au procès pénal

04. Risques industriels & agricoles

- Incendies
- Pollutions
- Accidents
- Bris de machines

05. Dommages aux biens

- Assurance de choses
- Droit immobilier
- Risques divers



Compétences

- Conseil et contentieux.
- Assistance devant l'ensemble des juridictions françaises.
- Assistance aux expertises techniques et médicales.
- Réseaux de correspondants (avocats, experts techniques, médecins conseils, commissaires de justice).

Formations & Séminaires

AGMC AVOCATS est présent à différents colloques sur la responsabilité civile et les enjeux de l'indemnisation.

AGMC AVOCATS anime également des formations au cabinet ou chez ses clients.





Patrice Gaud

Patrice Gaud dirige l'équipe 'corporelle' du cabinet AGMC.

Il accompagne les assureurs et leurs assurés dans le cadre de litiges en matière :

- D'accident de la circulation.
- D'accident du travail.
- D'accident de la vie.
- De réparation du préjudice corporel.

Analyser les enjeux, prévenir les risques de dérapage, étudier les recours, maîtriser les coûts indemnitaires sont les objectifs que l'équipe corporelle s'assigne.

Chaque dossier fait l'objet d'une analyse minutieuse et méthodique afin de déterminer la meilleure stratégie dans la recherche d'une solution amiable ou judiciaire au litige.

Notre rôle : vous apporter des **solutions concrètes** et une **défense intransigeante**.

Bérangère Montagne

Bérangère Montagne dirige l'équipe 'RC' du cabinet AGMC.

Elle a développé une expertise particulière dans l'analyse des risques et la conduite des procédures notamment en :

- RC professionnelle et RC produit.
- Risques industriels.
- Risques agricoles.
- Incendies.

De l'anticipation des risques à l'analyse des recours, chaque dossier fait l'objet d'une analyse rigoureuse afin de vous donner un avis éclairé, de déterminer la meilleure stratégie et de rechercher la solution la plus adaptée.

L'objectif de l'équipe RC est d'être à votre écoute et au plus près de vos attentes.

Notre but : être votre partenaire dans la résolution amiable et judiciaire de vos litiges.



Notre équipe

Notre équipe est composée de 10 avocats spécialisés et experts dans leurs domaines.



Patrice Gaud
p.gaud@agmc-avocats.com



Bérangère Montagne
b.montagne@agmc-avocats.com



Benjamin Villtart



Caroline Cerclé



Alice Granger



Kevin Chimenti



Gaïa Klatzmann



Antoine Lorget



Nicolas Menasché

Nous intervenons avec rigueur, investissement et disponibilité pour vous apporter des solutions concrètes et une défense intransigeante.

Le cabinet

Basé à Paris, le cabinet intervient pour la défense des assureurs et de leurs assurés sur **tout le territoire** de métropole et d'outre-mer.

Il dispose d'un réseau de correspondants devant l'ensemble des juridictions françaises et collabore efficacement avec les autres professionnels du droit, les experts techniques et médecins conseils



Contact



AGMC AVOCATS

35 boulevard Malesherbes

75008 Paris

E-Mail : agmc@agmc-avocats.com

Tél : 01 47 42 04 02 / Fax : 01 47 42 43 02

<https://www.agmc-avocats.com>



[agmc-avocats](https://www.agmc-avocats.com)